Corrigé – Brevet 2023 – français (grammaire et compréhension) – Pays du groupe 1

Le rouge-gorge de Jaccottet et le tableau de Monet, Formation des mots, fonctions, propositions, conditionnel et réécriture

Corrigé détaillé rédigé par Benjamin, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Compréhension et compétences d'interprétation – Le rouge-gorge de Jaccottet et le tableau de Monet *(29 pts)*

1) C'est le poète lui-même, Philippe Jaccottet, qui parle : il s'exprime à la 1re personne et au présent, comme s'il vivait la scène au moment où il l'écrit (« je vois soudain, à deux pas, un rouge-gorge », l. 1). Le thème du poème est la rencontre d'un rouge-gorge dans un jardin, et plus précisément la couleur de sa gorge, que le poète cherche à décrire : « Comment montrer la couleur de sa gorge ? » (l. 2-3). À travers ce petit oiseau, il célèbre la beauté discrète d'un instant qui « n'est presque rien » (l. 9).

2) Le poète est occupé à des travaux de jardinage lorsqu'un oiseau s'approche de lui. Ses trois actions successives sont les suivantes :

- **Il travaille au jardin** : le poème s'ouvre sur « Travaillant au jardin » (l. 1).
- **Il aperçoit le rouge-gorge et l'observe longuement** pour décrire sa couleur : « je vois soudain, à deux pas, un rouge-gorge » (l. 1), puis « Comment montrer la couleur de sa gorge ? » (l. 2-3). Toute la fin du premier paragraphe est consacrée à cette contemplation.
- **Il écoute les bruits du jardin** : « Cependant vous parvient aux oreilles, par intermittence, le bruit discret, comme prudent, des dernières feuilles du figuier » (l. 13-14), tout en reprenant sa tâche aux côtés de l'oiseau : « le rouge-gorge et moi vaquons à nos besognes » (l. 15-16).

On pouvait aussi retenir « voir l'oiseau, chercher les mots pour décrire sa couleur, écouter le vent » : l'essentiel est de suivre l'ordre du texte, qui passe de la vue (premier paragraphe) à l'ouïe (second paragraphe).

3) a. Six mots ou groupes de mots du champ lexical des couleurs : « rose » (l. 3), « pourpre » (l. 3), « rouge sang » (l. 3-4), « rouge brique » (l. 4), « couleur de feu apprivoisé » (l. 8), « couleur de ciel au couchant » (l. 9). On pouvait aussi relever « reflet de feu » (l. 5-6), « le rouge » (l. 6), « couleur de la terre » (l. 7-8) ou « l'étrangeté insondable des couleurs » (l. 11).

3) b. C'est le **rouge** qui se distingue, plus exactement un rouge orangé, chaud et doux, celui de la gorge de l'oiseau. Il se distingue d'abord parce que c'est le trait caractéristique du rouge-gorge, qui lui donne son nom, et parce qu'il ressort sur le reste du plumage, « couleur de la terre » (l. 7-8), comme une tache vive : le poète le compare à un « foulard » (l. 8), à « une braise » (l. 10), à un « petit porte-drapeau » (l. 10). Il se distingue aussi parce que le poète lui consacre toute sa recherche : il multiplie les nuances (« du rose, ou du pourpre, ou du rouge sang, que du rouge brique », l. 3-4) pour trouver le mot juste, sans y parvenir tout à fait.

4) Chacune de ces reprises nominales met en avant une caractéristique différente de l'oiseau :

- « **minuscule piéton** » (l. 2) souligne sa **petite taille et sa fragilité**, ainsi que son habitude de marcher au sol plutôt que de voler (il « aime tant à marcher » sur la terre, l. 8). C'est ce qui le rend vulnérable : il est la « victime toute désignée des chats » (l. 2).
- « **une braise qui sautillerait** » (l. 10) met en avant à la fois **sa couleur**, rouge orangé et lumineuse comme un morceau de bois qui rougeoie, et **sa façon vive de se déplacer** par petits bonds. La métaphore fait de l'oiseau une petite flamme vivante, chaleureuse et sans danger.
- « **messager sans vrai message** » (l. 11) insiste sur **le mystère de sa présence** : l'oiseau semble vouloir communiquer (« on dirait qu'il veut vous parler », l. 1), mais il n'apporte aucune nouvelle

précise. Il est là sans raison, gratuitement, comme un signe que le poète ne peut pas déchiffrer ; l'expression prépare « l'étrangeté insondable des couleurs » (l. 11).

5) a. La figure de style soulignée est une **énumération** (on accepte aussi « accumulation ») : quatre adjectifs employés comme noms (« brûlant », « cruel », « guerrier », « triomphant ») se succèdent, chacun introduit par la préposition « de », répétée. On peut y voir aussi une gradation, qui va de la brûlure à la cruauté, puis à la guerre et au triomphe du vainqueur.

5) b. Dans cette énumération, le rouge a une **connotation négative, de violence et de puissance agressive**. C'est la couleur du feu qui brûle et détruit (« brûlant »), du sang versé et de la souffrance (« cruel »), des combats (« guerrier ») et de la victoire orgueilleuse de celui qui a écrasé l'autre (« triomphant »).

5) c. Non, ce n'est pas cette connotation que le poète associe à l'oiseau : au contraire, il l'écarte expressément avec la tournure « sans plus rien de ce que le rouge peut avoir de brûlant » (l. 6-7). Le rouge de l'oiseau est celui d'un « feu apprivoisé » (l. 5 et l. 8) : l'adjectif « apprivoisé », qui s'emploie d'ordinaire pour un animal sauvage devenu familier, montre que ce feu garde sa chaleur et sa lumière mais a perdu toute violence. La couleur est même qualifiée de « comme amicale » (l. 6). Loin d'être un guerrier, l'oiseau est d'ailleurs une « victime toute désignée des chats » (l. 2), et son rouge éclaire plus qu'il ne brûle, comme celui d'un « porte-lanterne » (l. 16).

6) Face au rouge-gorge, le poète éprouve successivement trois sentiments : l'émerveillement, la tendresse, puis l'inquiétude.

D'abord, l'émerveillement. La rencontre est une surprise, comme le montre l'adverbe « soudain » (l. 1), et le poète est aussitôt captivé par la couleur de l'oiseau. Le champ lexical de la vue domine le premier paragraphe (« je vois », « couleur », « reflet de feu »), et la question rhétorique « Comment montrer la couleur de sa gorge ? » (l. 2-3) traduit à la fois son admiration et la difficulté de dire ce qu'il voit. Le rythme de la longue phrase des lignes 3 à 7, qui accumule les nuances (« du rose, ou du pourpre, ou du rouge sang ») et se reprend elle-même (« si ce mot n'évoquait une idée de mur »), imite ce regard ébloui qui cherche le mot juste. Les métaphores de la « braise » et du « petit porte-drapeau » (l. 10) montrent que ce petit oiseau devient une merveille, et le poète conclut sur « l'étrangeté insondable des couleurs » (l. 11).

Ensuite, la tendresse et la complicité. Le poète prête à l'oiseau des intentions amicales : « on dirait qu'il veut vous parler, au moins vous tenir compagnie » (l. 1-2), et il va jusqu'à personnifier sa couleur, « comme amicale » (l. 6). Le sens du toucher intervient avec l'image « Cela ne pèserait presque rien, même dans une main d'enfant » (l. 11-12), qui exprime la délicatesse de l'oiseau et l'envie de le protéger. Le rythme de la phrase « Ce n'est presque rien, comme cet oiseau n'est presque rien, et cet instant, et ces tâches, et ces paroles » (l. 9-10), avec la répétition de « presque rien » et de « et », traduit un attachement humble à ces petites choses. À la fin, le poète et l'oiseau sont réunis dans le même sujet, comme deux compagnons de travail : « le rouge-gorge et moi vaquons à nos besognes » (l. 15-16).

Enfin, l'inquiétude. Dès le début, l'oiseau est présenté comme une « victime toute désignée des chats » (l. 2). Dans le second paragraphe, l'ouïe prend le relais : le poète perçoit « le bruit discret, comme prudent » des feuilles du figuier (l. 13), puis « la rumeur du vent invisible, le bruit de l'invisible » (l. 15). La personnification (« prudent ») et la reprise du mot « invisible » créent une atmosphère mystérieuse, où une menace pourrait se cacher. La dernière phrase, sans verbe principal et hachée par les virgules (« Lui, le porte-lanterne, l'imprudent, si rôde un chat », l. 16), s'achève brutalement sur le mot « chat » : le poète s'inquiète pour ce petit être trop confiant, que sa couleur vive rend visible à son prédateur.

On pouvait aussi parler d'humilité (« Ce n'est presque rien », l. 9) ou de sérénité (« À l'abri duquel », l. 15), à condition de justifier chaque sentiment par un procédé précis.

7) Le tableau de Claude Monet, *Dame en blanc au jardin* (huile sur toile, 1867), illustre le poème de Jaccottet de plusieurs façons.

- **Le même décor : un jardin.** Le tableau représente un jardin ensoleillé. Au premier plan s'étend une pelouse ; au centre se dresse un petit arbre couvert de fleurs claires, au-dessus d'un massif arrondi ; à

droite, d'autres arbustes fleuris et une rangée de jeunes arbres ; à l'arrière-plan, une masse sombre de grands arbres, dominée par deux arbres hauts et étroits, se détache sur un coin de ciel clair, en haut à droite. C'est bien le cadre du poème, qui s'ouvre sur « Travaillant au jardin » (l. 1) et évoque le « figuier » (l. 14) et les « hauts platanes d'un parc » (l. 14).

- **Une petite silhouette qui se détache, comme le rouge-gorge.** À gauche, une femme en longue robe blanche, abritée sous une ombrelle blanche, est vue presque de dos, tournée vers le jardin. Elle est toute petite dans ce vaste paysage, comme l'oiseau, « minuscule piéton » (l. 2). Surtout, sa robe claire forme une tache de lumière qui ressort sur le fond sombre des arbres, de même que la gorge colorée de l'oiseau ressort sur son plumage « couleur de la terre » (l. 7-8) : elle est, elle aussi, une sorte de « porte-lanterne » (l. 16).
- **Un jeu de lumière et d'ombre.** Le peintre rend la lumière du soleil par de petites touches : les fleurs brillent, et de longues ombres s'étirent sur l'herbe, au pied de la femme et du massif. Comme Jaccottet, qui cherche la nuance exacte d'une couleur, Monet s'attache aux effets de la lumière à un instant précis de la journée.
- **Un « presque rien ».** Il ne se passe rien d'extraordinaire : une femme se promène seule dans un jardin, dans une atmosphère calme et silencieuse. Le tableau fixe un moment banal et fugitif, comme le poème fixe la rencontre d'un oiseau, dont le poète dit : « Ce n'est presque rien » (l. 9).

Le tableau n'illustre pourtant pas tout le poème : on n'y voit ni oiseau ni travail au jardin, et la peinture ne peut rendre ni le « bruit discret » des feuilles (l. 13) ni la « rumeur du vent invisible » (l. 15). Il illustre donc surtout le décor et l'atmosphère de contemplation paisible de la scène.

> 💡 **Astuce.** La reproduction du sujet est en noir et blanc : tu ne peux pas y juger les couleurs, et il ne faut surtout pas en inventer. Appuie-toi sur ce que tu vois vraiment, les contrastes entre le clair (la robe, l'ombrelle, les fleurs, le ciel) et le sombre (les arbres, les ombres) ; ce contraste suffit à faire le lien avec la tache rouge qui ressort sur le plumage de l'oiseau.

Compétences linguistiques et grammaticales – Formation des mots, fonctions, propositions, conditionnel et réécriture *(21 pts)*

8) Le mot « insondable » est un adjectif dérivé, formé de trois éléments :

- le **préfixe in-**, qui exprime la négation (« ne pas ») ;
- le **radical sond-**, tiré du verbe « sonder » (mesurer la profondeur de l'eau ou d'un trou, explorer ce qui est caché) ;
- le **suffixe -able**, qui exprime la possibilité (« qui peut être… »).

« Insondable » signifie donc mot à mot « qui ne peut pas être sondé ».

8) a. Au sens propre, est insondable ce dont on ne peut pas atteindre le fond ni mesurer la profondeur (un gouffre insondable). Ici, le mot est employé au **sens figuré** : il signifie **impossible à comprendre ou à expliquer entièrement, impénétrable, mystérieux**. « L'étrangeté insondable des couleurs » désigne le mystère des couleurs, que le poète ne parvient pas à percer : malgré tous ses efforts, il n'arrive pas à nommer exactement le rouge de l'oiseau.

8) b. Le nom « étrangeté », noyau du groupe nominal, est précédé du déterminant « l' » et possède deux expansions :

- « insondable » : **adjectif qualificatif**, épithète du nom « étrangeté » ;
- « des couleurs » : **groupe nominal prépositionnel** (préposition « de » contractée avec l'article « les » dans « des », suivie du nom « couleurs »), complément du nom « étrangeté ».

Le déterminant « l' » n'est pas une expansion : il est obligatoire, alors que les deux expansions peuvent être supprimées (« l'étrangeté »).

9) a. Le groupe nominal « un rouge-gorge » est **complément d'objet direct (COD)** du verbe « vois ».

9) b. Deux manipulations le prouvent :

- **La pronominalisation.** On remplace le groupe souligné par un pronom : « je **le** vois soudain, à deux pas ». Il est remplacé par le pronom personnel « le », forme réservée au COD, placée avant le verbe. Un complément circonstanciel ne pourrait pas être remplacé de cette façon.
- **La transformation passive.** On met la phrase à la voix passive : « un rouge-gorge est soudain vu par moi ». Le groupe devient sujet du verbe au passif, et l'ancien sujet devient complément d'agent (« par moi ») : seul un COD permet cette transformation.

On peut aussi poser la question « je vois quoi ? », à laquelle le groupe répond sans préposition, et constater qu'il ne peut pas être déplacé en tête de phrase, contrairement au complément circonstanciel de lieu « à deux pas », qui est mobile et supprimable.

10) a. La phrase contient trois verbes conjugués (« porte », « est », « aime » ; « marcher » est un infinitif), donc trois propositions. La proposition principale est : « L'oiseau porte dans son plumage [. . .] cette sorte de couleur de feu apprivoisé, couleur de ciel au couchant. », soit, recopiée d'un seul tenant : « L'oiseau porte dans son plumage cette sorte de couleur de feu apprivoisé, couleur de ciel au couchant. »

> ⚠ **Piège.** La citation de la question 10 a perdu un mot : dans le texte (l. 8), on lit « cette sorte de **foulard** couleur de feu apprivoisé ». Tu pouvais recopier la principale telle qu'elle est citée dans la question ou avec « foulard » : l'important est de ne pas y inclure les deux subordonnées, qui sont enchâssées au milieu de la phrase, entre deux virgules.

10) b. Les deux propositions subordonnées sont : « qui est couleur de la terre » et « sur laquelle il aime tant à marcher ».

10) c. Ce sont deux **propositions subordonnées relatives**. Elles sont introduites par un pronom relatif, « qui » pour la première, « laquelle » (précédé de la préposition « sur ») pour la seconde, et elles complètent un nom, leur antécédent : « plumage » pour la première, « terre » pour la seconde. La seconde est emboîtée dans la première, puisque son antécédent, « terre », appartient à la première relative.

11) a. Trois verbes conjugués au conditionnel présent : « on **dirait** qu'il veut vous parler » (l. 1), « ce qu'il **évoquerait** aussi de feu apprivoisé » (l. 5), « une braise qui **sautillerait** » (l. 10). On pouvait aussi relever « que l'on **dirait** » (l. 6) et « Cela ne **pèserait** presque rien » (l. 11). Le conditionnel présent se reconnaît à sa formation : radical du futur suivi des terminaisons de l'imparfait (dir-**ait**, sautiller-**ait**, pèser-**ait**).

> ⚠ **Piège.** « si ce mot n'évoquait » (l. 4) n'est pas au conditionnel mais à l'**imparfait** : il n'y a pas de **-r-** avant la terminaison (évoqu-ait / évoquer-ait). Après « si » exprimant la condition, on n'emploie d'ailleurs jamais le conditionnel.

11) b. Le conditionnel a ici une **valeur modale** : il ne situe pas l'action dans le temps, il présente les faits comme **imaginés, supposés, et non comme réels**. « Une braise qui sautillerait » est une image que le poète invente : l'oiseau n'est pas vraiment une braise. « Cela ne pèserait presque rien, même dans une main d'enfant » exprime une **hypothèse** sous-entendue (si on le posait dans une main d'enfant) : c'est la valeur de potentiel. Enfin, « on dirait » sert à **atténuer** : le poète donne une impression sans l'affirmer. Ce mode convient à sa démarche prudente face au mystère des couleurs, qu'il approche sans jamais prétendre l'expliquer.

12) Réécriture (les mots modifiés sont en gras) :

> « c'est la rumeur **des vents invisibles**, **les bruits** de l'invisible. À l'abri **desquels les rouges-gorges** et moi vaquons à nos besognes. **Eux**, **les porte-lanternes**, **les imprudents**, si rôde un chat. »

Changements : « du vent invisible » devient « des vents invisibles » (article contracté « du » → « des », nom et adjectif épithète au pluriel) ; « le bruit » devient « les bruits » ; le pronom relatif « duquel », qui reprend un

nom masculin désormais au pluriel, devient « desquels » ; « le rouge-gorge » devient « les rouges-gorges » (nom composé d'un adjectif et d'un nom : les deux prennent la marque du pluriel) ; le pronom « Lui » devient « Eux » ; les deux groupes apposés passent au pluriel : « les porte-lanternes » (« porte » est un verbe, il reste invariable) et « les imprudents ». Le verbe « vaquons » ne change pas, car son sujet « les rouges-gorges et moi » équivaut toujours à « nous ».

> ⚠ **Piège.** Ne transforme que ce qui dépend des trois noms. « la rumeur » n'est pas concernée par la consigne et reste au singulier, ce qui permet de garder « c'est ». « de l'invisible » reste aussi au singulier : « l'invisible » est un adjectif employé comme nom (ce qu'on ne voit pas), il ne se rapporte ni à « vent » ni à « bruit ». Enfin, « un chat » et « nos besognes » ne bougent pas.

Conseils pour le jour J

Tu as 1 h 10 pour 50 points : garde au moins 25 minutes pour la partie grammaire, et surtout pour la réécriture, qui vaut à elle seule 8 points. Le texte est un poème en prose : il n'a ni vers ni rimes, mais les lignes sont numérotées ; cite toujours entre guillemets avec le numéro de ligne, et lis le texte deux fois avant de commencer, en repérant les images de la couleur (« feu apprivoisé », « braise », « porte-lanterne ») qui servent dans presque toutes les questions.

Les questions 6 et 7 valent 6 points chacune : elles attendent une vraie réponse développée, en trois temps bien visibles (un sentiment ou un lien par paragraphe), avec à chaque fois un procédé nommé et une citation. Pour l'image, décris ce que tu vois réellement sur une reproduction en noir et blanc (la silhouette claire, les arbres sombres, les ombres sur l'herbe) avant de la relier au texte, et termine en disant ce que le tableau ne montre pas.

Méfie-toi des citations du sujet : celle de la question 10 a perdu le mot « foulard », ce qui ne change pas la réponse. Pour la réécriture, relis-toi une fois uniquement pour les accords : « des vents invisibles », « desquels », « les rouges-gorges », « Eux », et ne mets au pluriel ni « la rumeur » ni « l'invisible ».

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).